SELARL MJ MARTIN
4 AVENUE GAMBETTA
RESIDENCE SAINT ELOI
15000 AURILLAC
Traitement du 23 oct. 2026 - GemWeb V4.31.7

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Liquidateur

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

1962
CAVE SAINT GAUSBERT SAS
2 avenue Lucie Colomb
15120 MONTSALVY

Procédure

Nature du jugement
Liquidation judiciaire simplifiée

Date du jugement
23 octobre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	Créance privilégiée	Observations (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le .....

Nom et qualité du signataire .....

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de ..... Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Liquidateur
SELARL MJ MARTIN
Maître Fanny MARTIN
4 AVENUE GAMBETTA
RESIDENCE SAINT ELOI
15000 AURILLAC